



Stand Fast

<<Devise du clan écossais des Grant cher à mon cœur. >>

A. Engagement comme CCE

Jean-Louis PY est CCE depuis deux ans. Du fait d'une carrière précédente totalement différente mais dont le point d'application reste la Défense, c'est un engagement récent centré sur la volonté d'essayer d'aider l'Etat français à gagner des parts de marché en Arabie Saoudite en optimisant les capacités de industriels locaux et en générant des dynamiques gagnantes auprès de nos partenaires locaux.

B. Accomplissements personnels

Jean-Louis Py est Général de Corps d'Armée en deuxième section. Sa carrière militaire longue de 39 années l'a conduit principalement dans de postes de commandement, que ce soit en opérations (Bosnie, Afghanistan), en Etat-Major (Corps Européen, Commandement de la Force d'action Terrestre) ou dans des domaines techniques. A sa retraite en 2007, il rejoint le groupe Thales et y tient plusieurs fonctions avant de devenir conseiller militaire du Président. Depuis septembre 2010 il est Délégué Général d'ODAS en Arabie Saoudite.

C. Présentation de l'entreprise

ODAS est une société française de droit privé, contrôlée par le Gouvernement français qui dispose de la majorité des administrateurs. Elle est mandatée par l'Etat pour l'exportation d'armement, activité politique et stratégique, sous la forme de contrats de gouvernement à gouvernement ou d'autres formes contractuelles de gré à gré. ODAS est présente depuis plus de trente ans en Arabie Saoudite et y a porté de très nombreux contrats de grande envergure.

D. Approche du Moyen Orient

Depuis sa création ODAS a établi un important réseau dans les pays du Golfe et plus précisément en Arabie qui constitue sa base historique d'implantation. Cette relation suivie et étoffée au cours des années est la meilleure garantie des liens de confiance établis à tous les niveaux avec les autorités saoudiennes. De plus ODAS développe des liens de réciprocité notamment pour la formation de nombreux personnels en France dans tous les secteurs de la Défense.

E. Dernières expériences

L'investissement consenti pour entrer dans le cercle des CCE est garant de la volonté d'ouvrir le secteur de la défense aux intervenants du domaine et de développer des pratiques et procédures favorisant l'accueil d'entreprises françaises et l'élargissement de ses domaines activités. Ce rapprochement avec les autres sociétés françaises est précieux pour le développement de l'activité et l'échange d'idées sur les méthodes et procédures en vigueur dans le Royaume.